



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 97482

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur le rapport de la Défenseur des enfants consacré à la « précarité et la protection des droits de l'enfant » publié en octobre 2010. L'auteur de ce rapport propose de lutter contre les inégalités d'accès aux soins et de prévention des enfants en mettant en place un plan santé enfant et adolescent et recommande notamment de « renforcer les attributions et les moyens de la PMI et étendre ses compétences jusqu'à la fin de l'école primaire permettant ainsi de concentrer les équipes scolaires sur les collèges et les lycées et de favoriser le repérage des diverses difficultés somatiques et psychologiques des adolescents ». Il souhaite donc qu'elle lui indique quels moyens elle entend mettre en oeuvre afin de donner une suite à cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lebreton](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97482

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 2011, page 130

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)